

## DECLARATION LIMINAIRE

### CHS-DI du 4 novembre 2010

Monsieur le Président du Comité Hygiène et Sécurité de l'Oise,

Mesdames et Messieurs les représentants de la parité administrative et de la parité syndicale,

La Révision Générale des Politiques Publiques dont est victime notre département se traduit dans les services par l'empilement de nombreuses réformes sans moyens adéquats, aux dépens de certaines unités de travail qui se voient opposer une fin de non recevoir, même quand il s'agit de financer un projet de réinstallation dont l'impériosité est notoire.

Monsieur le Président, la section FO DGFIP de l'Oise souhaite notamment vous interpeler sur deux sujets...

#### Concernant les travaux immobiliers :

Les conséquences locales des réformes liées à la RGPP sont lourdes en termes de suivi des multiples chantiers par notre CHS-DI.

Si FO DGFIP Oise se félicite de voir enfin la présentation des plans lors des réunions de ce comité, force est de constater que ces derniers sont rarement accompagnés de notice explicative simple faisant état : des services concernés, du nombre d'agents impliqués, de la superficie en m<sup>2</sup>, du phasage des travaux, du projet mobilier d'implantation des agents etc... S'agit-il d'un flou artistique permettant à l'administration d'esquiver les questions qui fâchent ?

Parce que FO DGFIP Oise revendique une participation active dans ces projets jusqu'à leur achèvement, nous réitérons notre demande de documents clairs et intelligibles à l'appui des plans, pour les travaux en cours et à venir.

#### Concernant la prévention :

FO DGFIP considère qu'il s'agit du vernis qui cache la misère. Pour preuve, le gouvernement est en train de réformer l'organisation des services de santé au travail, en faisant perdre son indépendance à la médecine du travail. Bref, c'est le début de la fin pour la prévention des risques professionnels.

Pour Force Ouvrière, la prévention, c'est d'abord arrêter les suppressions d'emplois, en finir avec l'individualisation et la spécialisation, supprimer les indicateurs, ne pas réformer sans s'en donner les moyens, garantir le statut au lieu de l'attaquer, valoriser le travail par le salaire.

FO DGFIP se félicite de la réalisation du Document Unique, catalogue recensant les risques professionnels locaux, mais pourra-t-il être suivi d'effets ? Avec quels moyens, sachant que la RGPP et la LOLF contraignent les enveloppes budgétaires d'année en année ?

Monsieur le Président, êtes-vous en mesure, dans ces conditions, d'assurer le financement relatif aux applications de ce document unique dont les agents sont les premiers acteurs ?

**La section FO DGFIP de l'Oise revendique :**

- que le poste de médecin de prévention soit pourvu
- qu'un tableau de bord départemental de la veille sociale soit remis et discuté en CHS-DI
- que l'absence de moyens financiers ne puisse être opposée quand l'hygiène et la sécurité de nos collègues sont en jeu
- qu'une documentation claire et exhaustive des projets immobiliers soit transmise aux membres du CHS-DI
- que le Programme Annuel de Prévention soit rédigé dans la continuité du DUERP, qu'il soit mis en œuvre et que les améliorations attendues soient suivies
- que les cas d'agressions et de suicides d'agents soient communiqués aux représentants des personnels
- que les moyens nécessaires au bon exercice des missions soient attribués (diminution des angoisses et du stress liés aux conditions de travail)

**La section FO DGFIP de l'Oise condamne tout particulièrement :**

- tout comportement discourtois, grossier ou de nature discriminatoire à l'égard d'un collègue, a fortiori s'il émane d'un supérieur hiérarchique.